



## **Déclaration préalable de l'Unsa Education des Landes**

**au CTSD 1<sup>er</sup> degré du mardi 21 juin 2022**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Ce comité technique départemental nous réunit ce jour pour étudier les possibilités d'ajustements de fin d'année avec des moyens restants plutôt contraints -5,58 Equivalents Temps Plein- au vu des nombreuses situations d'écoles, pointées dans le document transmis par vos services. Nous remercions ces derniers pour la qualité des informations transmises, parfois un peu tardivement pour nous permettre un travail de vérification et de croisement des informations. Nous savons que ce travail évolue de jour en jour et que les services, qui n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire et les mouvements de personnels, font leur maximum. Nous nous réjouissons de la nomination de M. SANCHEZ au poste de Secrétaire Général, à qui nous souhaitons la bienvenue et avec qui nous souhaitons pouvoir avoir des échanges constructifs dans l'intérêt des personnels que nous représentons. Nous espérons que le poste de chef de division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré sera rapidement pourvu lui aussi, et que nous garderons la même qualité d'écoute et d'échange que nous avons avec M. CASTETS.

D'un point de vue plus critique nous déplorons qu'il ne soit pas porté à notre connaissance l'ensemble des situations d'effectifs du département par école, car il est difficile de statuer de manière complètement équitable sans l'ensemble de ces données. Pour l'Unsa Education, la carte scolaire est un élément politique autant que technique. Nous constatons que des choix ou des non-choix, voire un abandon de volonté politique en matière de carte scolaire par des communes impacte l'ensemble des décisions à prendre dans cette instance : nous interrogeons notamment et encore une fois la communauté d'agglomération du Marsan, mais pas uniquement puisque des questions se posent également sur Mimizan et Tarnos.

Concernant le problème du remplacement sur ces derniers mois et des décharges de direction : le document transmis par vos services met en lumière la problématique du non-remplacement sur de

nombreuses circonscriptions avec des pics sur les mois de janvier et février, à mettre en lien avec la crise de la COVID. Mais pas uniquement, car les difficultés ont persisté bien au-delà alors que cette crise s'est effacée du paysage politique et médiatique – le contexte électoral pouvant certainement expliquer un silence qui masque des réalités -.

Depuis maintenant plus de deux ans, le problème de remplacement est particulièrement vif. Sur le terrain, la pénurie de remplaçants a conduit des DSDEN à s'affranchir de certaines obligations réglementaires.

Parmi les personnels impactés, les directrices et directeurs d'écoles, alors qu'ils étaient aux avant-postes de la gestion de la crise sanitaire, se sont vus privés des décharges prévues par la réglementation. Nous n'avons pas eu de réponse à la question diverse posée sur ce sujet, pour le département des Landes. Qu'en est-il concrètement ?

Les directeurs et directrices finissent l'année scolaire épuisés, non seulement par la gestion de la crise sanitaire et la surcharge de travail importante générée par cette crise, mais également parce qu'ils n'ont pas pu bénéficier de leur temps de décharge réglementairement prévu.

Dans ce contexte le SE-Unsa, syndicat de notre Fédération Unsa Education, a écrit au ministre pour dénoncer cette situation et demander que les heures de décharges non organisées soient compensées par le versement d'HSE.

Concernant les PIALS et la gestion des AESH, pour l'Unsa Education, le dispositif PIAL n'est pas le problème. C'est le manque de personnels AESH qui est à l'origine des dysfonctionnements que nous observons et que vivent nos collègues. Le coordonnateur est contraint de modifier, rationaliser, redistribuer les personnels pour tenter de répondre aux besoins des élèves. En vain... Quant au manque d'AESH, deux explications sont possibles : soit il n'y a pas de candidats (pour cause de faible rémunération et de statut contraignant) et les emplois restent vacants, soit il y a des candidats mais plus d'argent pour les rémunérer.

Nous voyons par ailleurs, les demandes d'aides en commission d'action sociale départementale exploser, dans un contexte d'augmentation galopante du coût de la vie...Dire non aux PIALS, est pour notre fédération l'Unsa Education une solution facile qui ne permettra pas de résoudre les problèmes des personnels et des élèves.

Pour l'Unsa Éducation, il est urgent d'augmenter l'attractivité du métier d'AESH en améliorant la rémunération mais aussi les conditions d'exercice, et il est également urgent que l'État respecte les droits des élèves en situation de handicap en assumant l'augmentation des enveloppes budgétaires.

Les décisions de ce comité technique participent à la préparation de la rentrée scolaire. Nos inquiétudes sont vives quant à une rentrée que notre gouvernement voudrait voir qualifiée de techniquement réussie. En effet, Le rapport du Sénat du 9 juin dernier met en évidence une crise du recrutement pour les professeur-es dans l'ensemble de l'Union européenne. Alors que 38% des enseignant-es européens ont plus de 50 ans, la profession peine à recruter. La France n'échappe pas à cette crise. Si le salaire inférieur de 15% à la moyenne de l'OCDE des professeur-es explique en partie la crise des vocations, ce n'est pas l'unique facteur. Si l'on compare à l'Allemagne et au Portugal qui rémunèrent bien leurs professeur-es, eux aussi rencontrent des difficultés d'attractivité.

La formation initiale et continue des professeur-es est également un des points expliquant le manque de candidats. La filière de formation pour le métier est déjà en déficit (le nombre de candidats aux concours a baissé de 30% en quinze ans) et les enseignant-es se sentent mal préparé-es par une filière de moins en moins professionnalisante. La multiplicité des statuts et des parcours de formation prévue pour la rentrée est d'une telle complexité tant pour les futurs étudiants et stagiaires que pour l'institution, en charge de l'organisation, qu'il est à craindre non seulement un manque de stagiaires et d'enseignants dans les années à venir, mais aussi des ruptures de plus en plus nombreuses au fil des semaines suivant la rentrée.

Derrière le constat alarmant de cette crise des vocations, l'UNSA Éducation partage la préconisation sénatoriale d'agir sur la gestion des ressources humaines, notamment par un effort budgétaire visant à la hausse des rémunérations, à un meilleur accompagnement des entrant-es dans le métier et à une formation continue profitant à toutes et tous. Notre organisation rappelle son attachement au caractère volontaire de la formation continue, que celle-ci fasse l'objet ou non d'incitations financières, et à la nécessité que cette formation réponde d'abord aux besoins exprimés par les personnel-les comme le propose le Sénat. Mais le rapport demeure muet sur la question des voies de recrutement et de la formation pré-recrutement des enseignant-es, deux axes de travail qui nous semblent prioritaires pour faire vivre un service public d'éducation de qualité.

Au-delà de la crise des vocations dans l'Education Nationale et dans la Fonction Publique Hospitalière, bastions de notre Service Public, longtemps enviés mais depuis trop longtemps décriés, comme étant un coût et non un investissement pour le futur, c'est une véritable crise démocratique qui traverse notre pays. Le résultat de ce second tour des législatives la met en lumière de manière flagrante et inquiétante.

Pour l'UNSA Éducation, le défi démocratique que représente une abstention croissante qui se maintient, notamment chez les jeunes, nécessite un changement de méthode politique, à l'opposé de ce qui s'est passé pendant le premier quinquennat Macron, où le rôle des corps intermédiaires dans la

démocratie sociale a été ignoré, voire nié. Cette situation nouvelle doit aussi être l'occasion de créer enfin une culture du compromis dans la vie politique française.

Nous voulons enfin une société plus apaisée, une démocratie où l'écoute et l'effort de rassembler soient plus forts. Le rôle du dialogue social et la place des corps intermédiaires doivent être renforcés : comme médiateurs sociaux, avec l'ensemble des forces syndicales, associatives, caritatives et citoyennes qui font la République du quotidien, ceux-ci font partie des solutions évidentes à la crise politique que notre pays traverse. Au Président de la République d'être à la hauteur de ce défi majeur : il n'est pas encore trop tard !

Merci pour votre écoute.

Christophe NOWACZECK

Julien LARRERE

Mathilde PAPIN

Sophie MERCADAL